

### Pôle Accueils-Insertions

Direction : 16 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 68100 Mulhouse  
☎ 03 89 56 67 51

Directeur : Raymond Kohler  
Chef de service : Christophe Del Grande  
c.delgrande@acces68.fr

Etablissement : 5 rue de Soultz 68200 Mulhouse  
Service social : 09 51 61 89 50

### Sa mission :

- accueillir à la nuitée, à la semaine ou de manière pérenne, 35 personnes, hommes, femmes ou familles quel que soit le statut : droit commun ou demande d'asile.
- Assurer un accueil, le partage d'un repas et l'hébergement d'urgence (8 places à la nuitée, 17 personnes en continu et 10 personnes à la semaine).
- Observation pour le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO-urgence).

### Public accueilli :

- Personnes sans aucun hébergement, en situation d'extrême précarité, voire en danger, souvent exclues d'autres structures, orientées exclusivement par le 115 (SIAO).
- SDF souffrant souvent de fragilités importantes
- Personnes avec chien de compagnie (chenil sur place).

### Le partenariat :

Il consiste en une liaison permanente avec le 115, le Service intégré d'accueil et d'orientation (Urgence) du Haut-Rhin (SIAO68).

Il bénéficie de l'appui de la Banque alimentaire mulhousienne, de l'équipe mobile de psychiatrie, de la Croix rouge en hiver, du SAMU ou autre service d'urgence.

## LA MAISON DU PONT

### Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - Urgence

### Hôtel social

Fiche technique

*Petit collectif de 19 places (9 chambres de 1, 3 ou 4 personnes) plus 4 appartements pour famille (4 places par appartements). Accueil de 16h à 9h du matin, ouverture continue les week-ends et jours fériés.*



### Son équipe :

- **Un directeur** : le directeur du Pôle Accueils-Insertions.
- **Un chef de service** : animation de l'équipe éducative et mise en œuvre du projet d'établissement.
- **L'équipe de jour** (5 ETP, un coordinateur et 4 moniteurs-éducateurs) : accueil, installation et suivi social des familles et des personnes placées sous main de justice.
- **Les animateurs de nuit** (3 ETP) : sécurité et réalisation des repas.
- **Les agents techniques de maintenance** (1,19 ETP) : entretien des locaux et du matériel, mais aussi des chambres qui doivent être nettoyées quotidiennement.

